

PROVINCE DE QUÉBEC**Ville de Rosemère**

Une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est tenue dans la salle du conseil du centre administratif, 235, montée Lesage, Rosemère (Québec), et par visioconférence le mercredi 13 novembre 2024 à 19:30.

Personnes présentes : James Di Sano, Président; Donna Anber, Barbara Barrasso, Anick Brunet, Benny Catania, Heather Appleby, Noémia Onofre de Lima, Bob Pellerin, Désirée Ramacieri et Melissa Wall, commissaires; Chloée Alary, Tara Anderson et Elena Ferrato, commissaires-parents; et Russell Copeman, directeur général.

Autres personnes présentes : Selena Mell, directrice générale adjointe; Anna Solazzo, secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications; Robin Bennett, directeur du Service des ressources informationnelles; Lynda DaSilveira, directrice des Services pédagogiques; Florence Delorme, directrice du Service des affaires scolaires et de l'organisation scolaire; Daniel Harvey, directeur du Service des ressources financières; Anne-Marie Lavoie, directrice du Service des ressources humaines; Maxeen Jolin, coordonnatrice des Communications; et Jocelyne Thompson-Ness, agente d'administration.

Autres personnes présentes sur la plateforme Zoom : Michel Dufour, directeur du Service des ressources matérielles et du transport.

Le directeur général ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tout le monde à la première séance du conseil des commissaires récemment élu, ajoutant qu'il présidera la première partie de la séance de ce soir.

HEURE : 19:30

0.0 Ouverture de la séance**0.1 Reconnaissance du territoire**

J'aimerais rendre hommage à l'existence des Premières Nations en reconnaissant que la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier se trouve sur le territoire traditionnel de la Nation kanien'keha:ka ou Nation mohawk.

Aussi connue comme les « gardiens de la porte de l'Est », la Nation mohawk est membre de la Confédération haudenosaunee, qui comprend également les peuples seneca, cayuga, tuscarora, onondaga et oneida.

Dans un esprit de vérité, de réconciliation et de collaboration, nous honorons notre relation avec les communautés autochtones et respectons l'histoire, la culture et la langue des premiers peuples du Canada.

1.0 Mots d'ouverture de la direction générale

Le directeur général explique que, conformément à la *Loi sur l'instruction publique*, la première séance du nouveau conseil des commissaires (le conseil) doit avoir lieu dans les 15 jours de l'élection. Les élections de la commission scolaire ont eu lieu le 3 novembre 2024; le délai prévu par la loi est donc respecté.

La première séance est importante, car le nouveau président, les commissaires et les commissaires-parents nouvellement élu(e)s prêtent serment et entrent officiellement en fonction.

2.0 Rapport sur l'élection scolaire**2.1 Résultats et proclamation d'élection**

Le directeur général attire l'attention du conseil sur le communiqué de presse du 4 novembre 2024 annonçant les résultats de l'élection, sur l'avis public présentant les résultats de l'élection et le document *Result of the addition of votes (résultat du recensement des votes)* signé par la présidente d'élection, documents que l'ensemble des commissaires ont reçus par courriel.

2.2 Prestation de serment et mot de la présidence

Le directeur général invite James Di Sano à s'approcher, lui fait prêter serment à titre de président de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier et lui transmet ses félicitations.

2.3 Prestation de serment des commissaires et commissaires-parents

Le directeur général fait ensuite prêter serment aux commissaires récemment élu(e)s, selon leur circonscription électorale, puis aux commissaires-parents nouvellement élues représentant le primaire, le secondaire et les élèves ayant des besoins particuliers.

Le directeur général les félicite, soulignant qu'il se réjouissait à l'idée de travailler avec cette nouvelle équipe et que l'engagement de chacune de ces personnes envers l'éducation en anglais et envers notre commission scolaire est grandement apprécié.

Le directeur général cède la parole au nouveau président.

Le président souhaite la bienvenue à tout le monde à cette première séance du nouveau conseil et remercie la direction générale pour tout son soutien. Il poursuit en faisant la lecture d'une déclaration dont le texte est présenté dans le document n° SWLSB-2024/11/13-CA-003 (en anglais seulement).

3.0 Adoption de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour
CC-241113-CA-0008

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Elena Ferrato que l'ordre du jour contenu au document n° CC-SWLSB-2024/11/13-CA-001 soit adopté sans modification.

Adoptée à l'unanimité

4.0 Approbation du procès-verbal – 25 septembre 2024

Approbation du procès-verbal
 25 septembre 2024
CC-241113-CA-0009

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 25 septembre 2024, dont les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé sans modification et exempté d'une lecture publique par la secrétaire générale.

Adoptée à l'unanimité

5.0 Période de questions

La secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications explique les paramètres des deux périodes de questions de 20 minutes chacune. Elle attire l'attention des personnes visionnant la séance en ligne à la section dans laquelle il leur est possible d'inscrire des questions pour la deuxième période de questions.

Elle précise que la deuxième période de questions est exclusivement réservée aux points à l'ordre du jour. La période de questions n'est pas une plateforme de débats.

La secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications fait savoir qu'aucune question n'a été reçue pour la première période de questions.

6.0 Affaires relatives au nouveau conseil des commissaires

6.1 Procédure d'élection – mises en candidatures et élections pour tous les postes occupés par des membres du conseil

6.1.1 Procédure d'élection

Procédure d'élection
CC-241113-CA-0010

ATTENDU QUE la procédure n° P2012-CA-18 : *Procédure de mise en candidature et d'élection de la vice-présidence du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier* et la procédure n° P2000-CA-07 : *Procédures d'élection des membres du comité exécutif* établissant la procédure d'élection à suivre pour la nomination de la vice-présidence, de la vice-présidence substitut et des membres du comité exécutif;

ATTENDU QUE lesdites procédures stipulent ce qui suit en ce qui concerne le mode de scrutin :

Le vote se fait par scrutin secret ou par tout autre mode de communication, y compris par voie électronique, permettant de recueillir les votes de façon à ce qu'ils puissent être vérifiés par la suite. Le mode de scrutin est déterminé par résolution et nécessite une majorité simple des membres présents et votants.

ATTENDU QUE le conseil souhaite déterminer par voie de résolution une procédure d'élection pour toutes les mises en candidature des membres du conseil pendant la présente séance du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Melissa Wall que la procédure d'élection pour toutes les mises en candidatures et élections des membres du conseil tenues pendant la présente séance du conseil se déroule conformément à la procédure n° P2012-CA-18 : *Procédure de mise en candidature et d'élection de la vice-présidence du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier* et la procédure n° P2000-CA-07 : *Procédures d'élection des membres du comité exécutif*;

ET QUE le vote se fasse par scrutin secret.

Adoptée à l'unanimité

6.1.2 Mise en candidature et élection de la présidence d'élection

La commissaire Anick Brunet propose James Di Sano, président de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, pour le poste de présidence d'élection pour toutes les mises en candidature et élections des membres du conseil. Le président accepte.

Comme il n'y a aucune autre proposition, la période de mise en candidature est close.

Mise en candidature et élection de la présidence d'élection

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Anick Brunet que le président soit nommé à la présidence d'élection pour toutes les mises en candidature et élections des membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité

CC-241113-CA-0011

6.1.3 Mise en candidature et élection des scrutatrices et scrutateurs

La commissaire Donna Anber propose le directeur du Service des ressources financières et le directeur du Service des ressources informationnelles à titre de scrutateurs pour toutes les mises en candidatures et élections des membres du conseil. Le directeur du Service des ressources financières et le directeur du Service des ressources informationnelles acceptent.

Comme il n'y a aucune autre proposition, le président d'élection clôt les mises en candidatures.

Mise en candidature et élection des scrutatrices et scrutateurs

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Donna Anber que le directeur du Service des ressources financières et le directeur du Service des ressources informationnelles soient nommés à titre de scrutateurs pour toutes les mises en candidatures et élections des membres du conseil.

CC-241113-CA-0012

Adoptée à l'unanimité

6.2 Mise en candidature et élection pour le poste de vice-présidence et le poste de vice-présidence substitut

6.2.1 Appel de candidatures – vice-présidence

Le commissaire Bob Pellerin propose la commissaire Barbara Barrasso pour le poste de vice-présidence du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier. La commissaire Barrasso accepte.

La commissaire Anick Brunet propose la commissaire Donna Anber pour le poste de vice-présidence du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier. La commissaire Anber accepte.

Comme il n'y a aucune autre proposition, le président d'élection clôt les mises en candidatures.

Le président d'élection invite les deux candidates pour le poste de vice-présidence du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier à prendre la parole à l'appui de leur mise en candidature.

La commissaire Barbara Barrasso remercie le commissaire Pellerin pour la mise en candidature, précisant qu'elle aimerait avoir l'occasion d'occuper le poste de vice-présidence de ce conseil nouvellement élu, car elle y porte un intérêt particulier en tant que parent. Elle note qu'elle est toujours prête à relever un défi et que nombre de ses valeurs s'alignent sur celles du président.

La commissaire Donna Anber remercie la commissaire Brunet pour sa mise en candidature, soulignant qu'elle-même et ses deux enfants ont obtenu leurs diplômes auprès de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier. Elle fait savoir qu'elle est commissaire depuis quatre ans et qu'elle a été membre d'un conseil d'établissement pendant 15 ans. Elle a récemment pris sa retraite après avoir fait carrière pendant près de 40 ans dans les domaines de la santé et des services sociaux. À titre de vice-présidente, elle offrirait du soutien au président et agirait en tant que sa représentante, au besoin. Elle travaillerait bien avec le président puisqu'elle possède de solides compétences en ressources humaines qui s'avèreraient complémentaires aux compétences en finance de celui-ci. Elle fait remarquer qu'elle est prête à poser les questions épineuses et à obtenir l'information nécessaire pour comprendre les problèmes et trouver les solutions les mieux adaptées. Le conseil est une équipe ayant de nombreuses forces et, en tant que vice-présidente, elle souhaite mettre à profit ces forces collectives.

Il n'y avait pas de questions, alors le président d'élection demande de procéder au vote.

Selon les résultats du scrutin secret, la commissaire Donna Anber est élue vice-présidente du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

Le commissaire Bob Pellerin s'excuse et quitte la séance.

HEURE : 20:06

6.2.2 Nomination de la vice-présidence du conseil des commissaires

Nomination de la vice-présidence du conseil des commissaires

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Chloée Alary que le conseil des commissaires nomme Donna Anber à la vice-présidence du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier;

CC-241113-CA-0013

ET QUE le mandat de la vice-présidence expire en même temps que le mandat de cette personne à titre de commissaire, sauf destitution par le vote d'au moins les deux tiers des membres du conseil des commissaires ayant le droit de vote.

Adoptée à l'unanimité

Le président d'élection félicite la commissaire Anber.

6.2.3 Appel de candidatures – vice-présidence substitut

La commissaire Heather Appleby propose la commissaire Melissa Wall pour le poste de vice-présidence substitut du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier. La commissaire Wall refuse.

La commissaire-parent Elena Ferrato propose la commissaire Barbara Barrasso pour le poste de vice-présidence substitut du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier. La commissaire Barrasso accepte.

Comme il n'y a aucune autre proposition, le président d'élection clôt les mises en candidatures et la commissaire Barrasso est acclamée au poste de vice-présidence substitut du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

6.2.4 Nomination de la vice-présidence substitut du conseil des commissaires

Nomination de la vice-présidence substitut du conseil des commissaires

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Benny Catania que le conseil des commissaires nomme Barbara Barrasso à la vice-présidence substitut du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier;

CC-241113-CA-0014

ET QUE le mandat de la vice-présidence substitut expire en même temps que le mandat de cette personne à titre de commissaire, sauf destitution par le vote d'au moins les deux tiers des membres du conseil des commissaires ayant le droit de vote.

Adoptée à l'unanimité

Le président d'élection félicite la commissaire Barrasso.

6.3 Mise en candidature et élection des membres des comités du conseil

6.3.1 Comité exécutif

6.3.1.1 Composition du comité exécutif

Composition du comité exécutif

CC-241113-CA-0015

ATTENDU QU'en vertu de l'article 179 de la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil des commissaires doit instituer un comité exécutif formé du nombre de commissaires qu'il détermine, incluant la présidence et au moins une ou un commissaire représentant le comité de parents;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Donna Anber que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier institue un comité exécutif formé de sept (7) membres, comme suit :

Présidence (1)
Commissaires (4)
Commissaires-parents (2)

Adoptée à l'unanimité

6.3.1.2 Durée du mandat

Durée du mandat

CC-241113-CA-0016

ATTENDU QUE le conseil des commissaires détermine la durée du mandat des membres du comité exécutif, conformément à l'article 179 de la *Loi sur l'instruction publique*;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Barbara Barrasso que la durée du mandat des membres du comité exécutif soit de deux (2) ans;

ET QUE les membres demeurent en poste jusqu'à leur remplacement ou jusqu'à ce que leur mandat à titre de commissaire arrive à terme.

Adoptée à l'unanimité

6.3.1.3 Appel de candidatures – commissaires

La commissaire Donna Anber propose le commissaire Benny Catania pour l'un des quatre postes de commissaires au sein du comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier. Le commissaire Catania accepte.

La commissaire Chloée Alary propose la commissaire Anick Brunet pour l'un des quatre postes de commissaires au sein du comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier. La commissaire Brunet accepte.

Le commissaire Benny Catania propose le commissaire Bob Pellerin pour l'un des quatre postes de commissaires au sein du comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier. Le commissaire Catania indique que le commissaire Pellerin a déclaré souhaiter que sa candidature soit proposée pour l'un des postes au sein du comité exécutif. Le commissaire Pellerin accepte en son absence.

La commissaire Barbara Barrasso propose la commissaire Melissa Wall pour l'un des quatre postes de commissaires au sein du comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier. La commissaire Wall accepte.

La commissaire-parent Elena Ferrato propose la commissaire Barbara Barrasso pour l'un des quatre postes de commissaires au sein du comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier. La commissaire Barrasso accepte.

En réponse à une question de la commissaire Désirée Ramacieri, la secrétaire générale précise que le fait d'occuper le poste de vice-présidence substitut et de devenir membre du comité exécutif n'entraîne pas de conflit d'intérêts.

La commissaire Noémia Onofre de Lima propose la commissaire Heather Appleby pour l'un des quatre postes de commissaires au sein du comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier. La commissaire Appleby refuse.

Comme il n'y a aucune autre proposition, le président d'élection clôt les mises en candidatures.

Le président d'élection invite les candidates et les candidats pour les quatre postes de commissaires au sein du comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier à prendre la parole à l'appui de leur mise en candidature.

La commissaire Anick Brunet remercie la commissaire-parent Alary pour la mise en candidature, précisant qu'elle est commissaire depuis sept ans et qu'elle est aussi très impliquée auprès du conseil d'établissement et de l'association foyer-école de l'école primaire Genesis. Elle a également un fort esprit communautaire de même qu'une connaissance approfondie du domaine financier qui feraient d'elle un atout pour le comité exécutif.

La commissaire Melissa Wall remercie la commissaire Barrasso pour la mise en candidature, indiquant qu'elle est commissaire depuis huit ans, qu'elle a deux enfants qui ont obtenu leurs diplômes d'une école de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier et un qui est actuellement en 5^e secondaire. Elle a également été membre du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) pendant de nombreuses années en tant que parent de deux enfants ayant des difficultés d'apprentissage. Elle a été vice-présidente du conseil des commissaires et aimerait avoir l'occasion d'être membre du comité exécutif.

La commissaire Barrasso remercie la commissaire-parent Ferrato pour la mise en candidature et ajoute à la déclaration qu'elle a faite précédemment à l'appui de sa mise en candidature pour le poste de vice-présidence du conseil des commissaires en précisant qu'elle était très impliquée au sein du conseil d'établissement et de l'organisme de participation des parents de l'école primaire Terry-Fox avant de devenir commissaire. Elle a déjà été membre d'un comité exécutif auparavant et aimerait l'occasion d'en faire partie à nouveau.

La commissaire Benny Catania remercie la commissaire Anber pour sa mise en candidature, soulignant qu'il est lui-même un ancien élève de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier. Il travaille avec des enfants au sein de la communauté de Laval et aimerait l'occasion de guider les leaders de demain.

6.3.1.4 Appel de candidatures – commissaires-parents

La commissaire Donna Anber propose la commissaire-parent Tara Anderson pour l'un des deux postes de commissaires-parents au sein du comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier. La commissaire-parent Anderson accepte.

La commissaire Anick Brunet propose la commissaire-parent Chloé Alary pour l'un des deux postes de commissaires-parents au sein du comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier. La commissaire-parent Alary accepte.

Comme il n'y a aucune autre proposition, le président d'élection clôt les mises en candidatures et les commissaires-parents Chloée Alary et Tara Anderson sont acclamées aux deux postes de commissaires-parents du comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

6.3.1.5 Nomination des membres du comité exécutif

Selon les résultats du scrutin secret, les commissaires Anick Brunet, Benny Catania, Bob Pellerin et Melissa Wall sont élu(e)s au comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

Nomination des membres
du comité exécutif

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Melissa Wall que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme les commissaires ci-après au comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier :

CC-241113-CA-0017

Anick Brunet
Benny Catania
James Di Sano

Bob Pellerin
Melissa Wall
Chloée Alary
Tara Anderson

Adoptée à l'unanimité

Le président d'élection félicite les membres du comité exécutif.

6.3.2 Modifications à la procédure n° 2013-CA-08 : Comités consultatifs

Modifications à la procédure
n° 2013-CA-08 : Comités
consultatifs

ATTENDU QUE la procédure n° 2013-CA-08 : *Comités consultatifs* énumère tous les comités de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier auxquels des membres du conseil des commissaires doivent être nommé(e)s à la première séance ordinaire du conseil des commissaires;

CC-241113-CA-0018

ATTENDU QUE ladite procédure a été modifiée pour supprimer toute référence au comité d'appel, lequel n'existe plus aujourd'hui en raison de la *Loi sur le protecteur national de l'élève*;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Tara Anderson que la procédure n° 2013-CA-08 soit modifiée de manière à supprimer toute mention du comité d'appel, conformément au document n° CC-SWLSB-2024/11/13-CA-002.

Adoptée à l'unanimité

6.3.3 Comité consultatif – administration

6.3.3.1 Appel de candidatures – présidence

La commissaire Anick Brunet propose le commissaire Bob Pellerin pour le poste de présidence du comité consultatif – administration de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier. La commissaire Brunet indique que le commissaire Pellerin a déclaré souhaiter que sa candidature soit proposée pour le poste de présidence du comité consultatif – administration. Le commissaire Pellerin accepte en son absence.

En réponse à une demande de la commissaire Melissa Wall, le président d'élection explique ce qui suit :

- le comité consultatif – administration est responsable de faire des recommandations officielles au conseil des commissaires ou au comité exécutif pour les décisions devant être prises par le comité de vérification, le comité de gouvernance et d'éthique, le comité des ressources humaines, ainsi que le Service des affaires juridiques, corporatives et des communications, le Service des ressources financières, le Service des ressources humaines et le service des ressources informationnelles; et
- le comité consultatif – réussite scolaire est responsable de faire des recommandations officielles au conseil des commissaires et au comité exécutif pour les décisions devant être prises par le comité PQI, ainsi que les Services pédagogiques, la formation générale des adultes, la formation professionnelle et les Services aux entreprises, de même que le Service des affaires scolaires et de l'organisation scolaire, le Service des ressources matérielles et du transport et le Service des ressources informationnelles.

Il fait également remarquer que de nombreux points présentés au conseil des commissaires et au comité exécutif font l'objet de discussions en profondeur par ces comités.

Comme il n'y a aucune autre proposition, le président d'élection clôt les mises en candidatures et le commissaire Bob Pellerin est acclamé au poste de présidence du comité consultatif – administration.

6.3.3.2 Nomination de la présidence du comité consultatif – administration

Nomination de la
présidence du comité
consultatif – administration

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Désirée Ramacieri que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme Bob Pellerin à la présidence du comité consultatif – administration pour l'année scolaire 2024-2025;

CC-241113-CA-0019

ET QUE la personne à la présidence demeure en poste jusqu'à son remplacement.

Adoptée à l'unanimité

Le président d'élection félicite le commissaire Pellerin.

6.3.3.3 Appel de candidatures – vice-présidence

La commissaire Donna Anber propose la commissaire Noémia Onofre de Lima au poste de vice-présidence du comité consultatif – administration de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier. La commissaire Onofre de Lima accepte.

Comme il n'y a aucune autre proposition, le président d'élection clôt les mises en candidatures et la commissaire Noémia Onofre de Lima est acclamée au poste de vice-présidence du comité consultatif – administration.

6.3.3.4 Nomination de la vice-présidence du comité consultatif – administration

Nomination de la vice-
présidence du comité
consultatif – administration

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Tara Anderson que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme Noémia Onofre De Lima à la vice-présidence du comité consultatif – administration pour l'année scolaire 2024-2025;

CC-241113-CA-0020

ET QUE la personne à la vice-présidence demeure en poste jusqu'à son remplacement.

Adoptée à l'unanimité

Le président d'élection félicite la commissaire Onofre de Lima.

6.3.4 Comité consultatif – réussite scolaire

6.3.4.1 Appel de candidatures – présidence

La commissaire Désirée Ramacieri propose la commissaire-parent Tara Anderson pour le poste de présidence du comité consultatif – réussite scolaire de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier. La commissaire-parent Anderson accepte.

La commissaire Melissa Wall propose la commissaire Barbara Barrasso pour le poste de présidence du comité consultatif – réussite scolaire de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier. La commissaire Barrasso accepte.

Comme il n'y a aucune autre proposition, le président d'élection clôt les mises en candidatures et demande de procéder au vote.

La commissaire Anderson fait un rappel au règlement et retire sa mise en candidature pour le poste de présidence du comité consultatif – réussite scolaire de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier. La commissaire Barbara Barrasso est donc acclamée au poste de présidence du comité consultatif – réussite scolaire de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

6.3.4.2 Nomination de la présidence du comité consultatif – réussite scolaire

Nomination de la
présidence du comité
consultatif – réussite
scolaire

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Anick Brunet que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme Barbara Barrasso à la présidence du comité consultatif – réussite scolaire pour l'année scolaire 2024-2025;

CC-241113-CA-0021

ET QUE la personne à la présidence demeure en poste jusqu'à son remplacement.

Adoptée à l'unanimité

Le président d'élection félicite la commissaire Barrasso.

6.3.4.3 Appel de candidatures – vice-présidence

La commissaire Melissa Wall propose la commissaire-parent Tara Anderson pour le poste de vice-présidence du comité consultatif – réussite scolaire de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier. La commissaire-parent Anderson refuse.

La commissaire-parent Chloée Alary propose la commissaire Désirée Ramacieri pour le poste de vice-présidence du comité consultatif – réussite scolaire de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier. La commissaire Ramacieri accepte.

Comme il n'y a aucune autre proposition, le président d'élection clôt les mises en candidatures et la commissaire Désirée Ramacieri est acclamée au poste de vice-présidence du comité consultatif – réussite scolaire.

6.3.4.4 Nomination de la vice-présidence du comité consultatif – réussite scolaire

Nomination de la vice-présidence du comité consultatif – réussite scolaire

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Elena Ferrato que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme Désirée Ramacieri à la vice-présidence du comité consultatif – réussite scolaire pour l'année scolaire 2024-2025;

ET QUE la personne à la vice-présidence demeure en poste jusqu'à son remplacement.

Adoptée à l'unanimité

CC-241113-CA-0022

Le président d'élection félicite la commissaire Ramacieri.

6.3.5 Comité consultatif de transport

6.3.5.1 Appel de candidatures (deux commissaires)

La commissaire Anick Brunet propose la commissaire Heather Appleby pour l'un des deux postes de commissaires au sein du comité consultatif de transport de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier. La commissaire Appleby accepte.

La commissaire-parent Tara Anderson propose la commissaire Elena Ferrato pour l'un des deux postes de commissaires au sein du comité consultatif de transport de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier. La commissaire-parent Ferrato accepte.

La commissaire Donna Anber propose la commissaire Noémia Onofre de Lima pour l'un des deux postes de commissaires au sein du comité consultatif de transport de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier. La commissaire Onofre de Lima refuse.

Comme il n'y a aucune autre proposition, le président d'élection clôt les mises en candidatures et la commissaire Heather Appleby et la commissaire-parent Elena Ferrato sont acclamées en tant que membres du comité consultatif de transport de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

6.3.5.2 Nomination des membres du comité consultatif de transport

Nomination des membres du comité consultatif de transport

ATTENDU QUE la composition du comité consultatif de transport est déterminée par le *Règlement sur le transport des élèves* (le Règlement);

ATTENDU QU'en vertu du Règlement, le conseil doit nommer deux (2) commissaires au comité consultatif de transport;

CC-241113-CA-0023

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Benny Catania que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme les commissaires ci-après au comité consultatif de transport pour l'année scolaire 2024-2025 :

Heather Appleby

Elena Ferrato

ET QUE ces commissaires demeurent en poste jusqu'à leur remplacement.

Adoptée à l'unanimité

Le président d'élection félicite la commissaire Appleby et la commissaire-parent Ferrato.

6.3.6 Comité central des élèves

6.3.6.1 Appel de candidatures – commissaires responsables (trois commissaires)

La commissaire Anick Brunet propose le commissaire Benny Catania pour l'un des trois postes de commissaires responsables du comité central des élèves de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier. Le commissaire Catania accepte.

La commissaire-parent Elena Ferrato propose la commissaire Heather Appleby pour l'un des trois postes de commissaires responsables du comité central des élèves de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier. La commissaire Appleby accepte.

La commissaire-parent Tara Anderson propose la commissaire Noémia Onofre de Lima pour l'un des trois postes de commissaires responsables du comité central des élèves de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier. La commissaire Onofre de Lima accepte.

La commissaire Melissa Wall propose la commissaire Barbara Barrasso pour l'un des trois postes de commissaires responsables du comité central des élèves de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier. La commissaire Barrasso accepte.

Comme il n'y a aucune autre proposition, le président d'élection clôt les mises en candidatures et invite les quatre candidates et candidats pour les postes de commissaires responsables du comité central des élèves de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier à prendre la parole à l'appui de leur mise en candidature.

Le commissaire Catania remercie la commissaire Brunet pour la mise en candidature et poursuit en indiquant qu'il est impliqué dans diverses fondations pour la jeunesse et a déjà fait du coaching, et donc guider des jeunes est quelque chose à laquelle il souhaite participer.

La commissaire Appleby remercie la commissaire-parent Ferrato pour la mise en candidature, ajoutant qu'elle s'intéresse beaucoup aux jeunes d'aujourd'hui, qu'elle admire leur détermination et qu'elle aimerait vraiment échanger davantage avec ces leaders de demain.

La commissaire Barbara Barrasso remercie la commissaire Wall pour la mise en candidature, indiquant qu'elle a été très impressionnée par ce que les commissaires des conseils précédents ont accompli grâce à ce comité. Il est agréable d'inclure la jeune génération et elle aimerait avoir l'occasion de leur donner la parole.

La commissaire Noémia Onofre de Lima remercie la commissaire Anderson pour la mise en candidature, soulignant que même si elle ne connaît pas très bien ce comité, elle aimerait tout de même encourager et guider les jeunes de la commission scolaire. Elle fait remarquer que l'expérience qu'elle a acquise au cours de sa carrière et dans le cadre de son travail communautaire lui a permis de servir de mentor auprès des jeunes et de les faire sentir utiles, tout en reconnaissant leurs importantes contributions.

En réponse à une demande de la commissaire Melissa Wall, le processus de scrutin est expliqué.

Le président d'élection demande de procéder au vote.

6.3.6.2 Appel de candidatures – commissaires-parents responsables [un(e) commissaire]

La commissaire-parent Tara Anderson propose la commissaire Elena Ferrato pour le poste de commissaire-parent responsable du comité central des élèves de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier. La commissaire-parent Ferrato accepte.

Comme il n'y a aucune autre proposition, le président d'élection clôt les mises en candidatures et la commissaire-parent Elena Ferrato est acclamée au poste de commissaire-parent responsable du comité central des élèves de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

6.3.6.3 Nomination des commissaires responsables du comité central des élèves

Le président d'élection déclare les commissaires Heather Appleby, Benny Catania et Noémia Onofre de Lima élu(e)s en tant que commissaires responsables du comité central des élèves de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

Nomination des
commissaires responsables
du comité central des
élèves

CC-241113-CA-0024

ATTENDU QUE le conseil des commissaires a approuvé la résolution n° CC-210623-CA-0136 adoptant la politique n° 2021-CA-27 : *Représentation des élèves auprès de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier* (ci-après appelée la Politique);

ATTENDU QUE les articles 2.5 et 2.6 de la Politique prévoient la désignation, par le conseil des commissaires, de quatre (4) de ses membres comme responsables du comité central des élèves, soit trois (3) commissaires élu(e)s et un(e) (1) commissaire-parent;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Chloée Alary que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme les commissaires et la commissaire-parent ci-après à titre de commissaires responsables du comité central des élèves pour l'année scolaire 2024-2025 :

Benny Catania
Heather Appleby

Noémia Onofre de Lima
Elena Ferrato

ET QUE les commissaires et la commissaire-parent demeurent en poste jusqu'à leur remplacement.

Adoptée à l'unanimité

Le président d'élection félicite les nouvelles et les nouveaux membres du comité central des élèves.

6.3.6.4 Appel de candidatures – présidence

La commissaire Melissa Wall propose le commissaire Benny Catania à la présidence du comité central des élèves de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier. Le commissaire Catania accepte.

Comme il n'y a aucune autre proposition, le président d'élection clôt les mises en candidatures et le commissaire Catania est acclamé au poste de présidence du comité central des élèves de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

6.3.6.5 Nomination de la présidence du comité central des élèves

Nomination de la présidence du comité central des élèves

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Anick Brunet que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme Benny Catania à la présidence du comité central des élèves pour l'année scolaire 2024-2025;

ET QUE la personne à la présidence demeure en poste jusqu'à son remplacement.

CC-241113-CA-0025

Adoptée à l'unanimité

Le président d'élection félicite le commissaire Catania pour sa nomination à titre de président du comité central des élèves.

6.3.6.6 Appel de candidatures – vice-présidence

La commissaire Barbara Barrasso propose la commissaire-parent Elena Ferrato à la vice-présidence du comité central des élèves. La commissaire-parent Ferrato accepte.

Comme il n'y a aucune autre proposition, le président d'élection clôt les mises en candidatures et la commissaire-parent Elena Ferrato est acclamée au poste de vice-présidence du comité central des élèves de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

6.3.6.7 Nomination de la vice-présidence du comité central des élèves

Nomination de la vice-présidence du comité central des élèves

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Barbara Barrasso que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier procède à la nomination de la commissaire-parent Elena Ferrato à la vice-présidence du comité central des élèves pour l'année scolaire 2024-2025;

ET QUE la personne à la vice-présidence demeure en poste jusqu'à son remplacement.

CC-241113-CA-0026

Adoptée à l'unanimité

Le président d'élection félicite la commissaire-parent Ferrato pour sa nomination à titre de vice-présidente du comité central des élèves.

6.3.7 Fondation Sir-Wilfrid-Laurier

6.3.7.1 Appel de candidatures (trois commissaires)

La commissaire Donna Anber propose la commissaire Désirée Ramacieri pour l'un des trois postes de commissaires au sein de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier. La commissaire Ramacieri accepte.

La commissaire Melissa Wall propose le commissaire Benny Catania pour l'un des trois de commissaires au sein de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier. Le commissaire Catania accepte.

La commissaire-parent Chloée Alary propose le commissaire Bob Pellerin pour l'un des trois postes de commissaires au sein de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier. La commissaire-parent Chloée Alary indique que le commissaire Pellerin a déclaré souhaiter que sa candidature soit proposée pour l'un des postes de commissaires au sein de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier. Le commissaire Pellerin accepte en son absence.

Comme il n'y a aucune autre proposition, le président d'élection clôt les mises en candidatures et les commissaires Benny Catania, Bob Pellerin et Désirée Ramacieri sont acclamé(e)s aux postes de commissaires de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier.

6.3.7.2 Nomination des commissaires à la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier

Nomination des
commissaires à la
Fondation Sir-Wilfrid-Laurier

CC-241113-CA-0027

ATTENDU QUE les règlements de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier stipulent ce qui suit :

« *Le conseil d'administration de l'organisme à but non lucratif peut comprendre une ou un représentant nommé(e) par le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier pour chacune des trois (3) régions, soit Laval, Lanaudière et les Laurentides, selon la définition qui est donnée à ces régions par le conseil des commissaires de ladite commission scolaire.* »

ATTENDU QUE l'article 3.03 desdits règlements stipule que le mandat des commissaires nommé(e)s au conseil d'administration doit être de un (1) an (1^{er} août au 31 juillet);

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Melissa Wall que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier procède à la nomination des commissaires Benny Catania, Bob Pellerin et Désirée Ramacieri au conseil d'administration de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier pour l'année scolaire 2024-2025;

ET QUE ces commissaires demeurent en poste jusqu'à leur remplacement.

Adoptée à l'unanimité

Le président d'élection félicite les commissaires nommé(e)s à la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier.

6.3.8 Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ)

6.3.8.1 Appel de candidatures (deux commissaires)

La commissaire Anick Brunet propose la commissaire Barbara Barrasso en tant que membre du conseil d'administration de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ). La commissaire Barrasso accepte.

En réponse à une question de la commissaire Barbara Barrasso, la secrétaire générale indique que l'interprétation était qu'il fallait procéder à de nouvelles nominations.

La commissaire Donna Anber, la représentante actuelle nommée au conseil d'administration de l'ACSAQ, indique qu'elle avait cru comprendre qu'elle devait terminer le reste de son mandat et qu'une nouvelle nomination aurait lieu à l'automne 2025.

Une discussion s'ensuit et il est convenu d'obtenir des clarifications auprès de l'ACSAQ et de reporter la nomination d'un(e) deuxième commissaire.

La commissaire Donna Anber propose le président pour siéger au conseil d'administration de l'ACSAQ. Le président accepte.

Comme il n'y a aucune autre proposition, le président d'élection clôt les mises en candidatures.

6.3.8.2 Nomination au conseil d'administration de l'ACSAQ

Nomination au conseil d'administration de l'ACSAQ

CC-241113-CA-0028

ATTENDU QUE les statuts et les règlements de l'ACSAQ font obligation à ses commissions scolaires membres de nommer, au conseil d'administration de l'ACSAQ, deux (2) de leurs membres élu(e)s, dont une de ces personnes doit occuper le poste de présidence ou de vice-présidence;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Donna Anber que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme James Di Sano au conseil d'administration de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) pour le reste du mandat de 2023-2025.

Adoptée à l'unanimité

Report/nomination au conseil d'administration de l'ACSAQ

CC-241113-CA-0029

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Melissa Wall que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier reporte la nomination d'un(e) commissaire au conseil d'administration de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) pour le reste du mandat de 2023-2025 à la séance du mois de décembre.

Adoptée à l'unanimité

7.0 Décisions du conseil

7.1 Ressources matérielles et transport

7.1.1 Engagement d'entrepreneur – projet de rénovation de la ventilation (blocs B et C) – école secondaire de Rosemère

Le directeur du Service des ressources matérielles et du transport indique que les soumissions reçues pour l'appel d'offres initial mené au printemps ont été rejetées, car les prix proposés étaient trop élevés. Un second appel d'offres a été lancé et les huit soumissions reçues offraient un prix plus favorable; nous souhaitons donc aller de l'avant avec le projet.

Engagement d'entrepreneur – projet de rénovation de la ventilation (blocs B et C) – école secondaire de Rosemère

CC-241113-MR-0030

ATTENDU QUE certaines parties du système de ventilation dans les blocs B et C de l'école secondaire de Rosemère doivent être remplacées;

ATTENDU la publication de l'appel d'offres public n° 24-187-01 concernant la rénovation de la ventilation dans les blocs B et C de l'école secondaire de Rosemère et l'ouverture, le 29 octobre 2024, des soumissions reçues en réponse à cet appel d'offres;

ATTENDU QUE la conformité des soumissionnaires aux documents d'appel d'offres a été vérifiée;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Benny Catania que, sur recommandation du directeur du Service des ressources matérielles et du transport, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie le contrat relatif à la rénovation de la ventilation dans les blocs B et C de l'école secondaire de Rosemère à XO Construction inc., au coût total de 1 422 000,00 \$, avant taxes, ou 1 519 929,59 \$, taxes nettes;

QUE l'engagement susmentionné soit conditionnel à la réception de tous les documents contractuels;

ET QUE la direction du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisée à signer tous les documents ayant trait à ce projet.

Adoptée à l'unanimité

7.1.2 Participation à un appel d'offres du CAG – produits de nettoyage pour la conciergerie

Le directeur du Service des ressources matérielles et du transport souligne que la commission scolaire souhaite participer à cet appel d'offres du CAG, car cela permettra d'obtenir les meilleurs prix auprès de fournisseurs approuvés par le gouvernement.

Participation à un appel d'offres du CAG – Produits de nettoyage pour la conciergerie

ATTENDU QUE le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) lancera bientôt l'appel d'offres public n° 2025-7558-50 pour l'acquisition de produits de nettoyage pour la conciergerie;

ATTENDU QUE le CAG a choisi d'octroyer le contrat aux fournisseurs dont le prix soumissionné ne dépasse pas de 10 % le plus bas prix soumis;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier souhaite participer à cet appel d'offres, car il s'agira d'un contrat de quarante-huit (48) mois qui offrira deux (2) périodes optionnelles de six (6) mois chacune;

CC-241113-MR-0031

ATTENDU QUE le directeur du Service des ressources matérielles et du transport estime que le coût d'achat des produits de nettoyage pour la conciergerie sera de 575 000,00 \$, avant taxes, pour la durée du contrat;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Chloée Alary que, sur recommandation du directeur du Service des ressources matérielles et du transport, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve la participation de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier à l'appel d'offres public n° 2025-7558-50 pour l'acquisition de produits de nettoyage pour la conciergerie;

QUE la direction du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisée à signer tous les documents concernant la participation de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier à cet appel d'offres public;

ET QUE tous les achats soient effectués conformément à la *Délégation de fonctions et de pouvoirs* de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

Adoptée à l'unanimité

8.0 Points d'information

8.1 Rapport de la fondation Sir-Wilfrid-Laurier

Aucun rapport de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier n'est présenté.

8.2 Rapport des commissaires-parents

8.2.1 Rapport du comité de parents

La commissaire-parent Tara Anderson fait savoir que la prochaine réunion du comité de parents est le lendemain soir, le 14 novembre 2024, et qu'il s'agira d'une réunion hybride.

8.2.2 Rapport du comité EHDAA

La commissaire-parent Elena Ferrato mentionne que la prochaine réunion du comité consultatif EHDAA se tiendra le 26 novembre 2024 et que toutes les personnes qui aimeraient y assister doivent le mentionner à Sylvia Repas ou à Jocelyne Thompson-Ness.

8.3 Rapport de l'ACSAQ

La commissaire Donna Anber précise que l'assemblée générale de l'ACSAQ aura lieu bientôt et que toutes les personnes concernées recevront une invitation pour y assister.

8.4 Rapport du comité central des élèves

Aucun rapport du comité central des élèves n'est présenté.

9.0 Période de questions (20 minutes)

La secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications précise que, comme il a été expliqué plus tôt au cours de la réunion, la deuxième période de questions est réservée aux questions portant sur les points à l'ordre du jour et il n'y a aucun débat.

Renata Isopo, journaliste, pose au nouveau président de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier quelques questions de culture générale au sujet de la commission scolaire, auxquelles il répond notamment qu'à sa connaissance, il est probablement le plus jeune président d'une commission scolaire au Canada et que le territoire de la commission scolaire est de la taille de la Belgique.

10.0 Correspondance

Il n'y a aucune correspondance.

11.0 Questions diverses

Il n'y a aucune question diverse.

12.0 Clôture de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR le président de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

HEURE : 21:14

PROCHAINE SÉANCE → ORDINAIRE → 11 décembre 2024